



Chaque travailleur sait savoir que la MILICE FRANÇAISE n'est pas une force de répression anti-sociale. Son but réel est d'insérer dans l'ordre un socialisme Français, indépendant des forces occultes, maçonniques, juives, capitalistes. Ouvriers ! cessez de voir en elle une ennemie. Elle ne l'a jamais été et elle ne veut pas l'être. Faites appel à son service et questions ouvrières contre les injustices qu'elle qu'elle soient et d'où qu'elle viennent. La MILICE FRANÇAISE vous démontrera par des actes que sa volonté de vous défendre est formelle. Questions Ouvrières départementales, 28, rue Jean-Bart, LILLE.

L'ACTIVITE DU SERVICE GENERAL DE CONTROLE EN JUILLET

Au cours de juillet, 5.730 jours de prison sans sursis et 19.970.000 fr. d'amendes ou confiscations ont été infligés aux trafiquants du marché noir. 367 délinquants admis au bénéfice de la transaction pecuniaire ont dû acquitter la somme de 3.530.000 francs, tandis que 20 autres ont été déterés au Parquet. L'Autorité Préfectorale a prononcé une mesure d'internement dans un camp de séjour surveillé et la fermeture de 15 établissements commerciaux.

Brevet élémentaire et Brevet d'Enseignement primaire supérieur

(SECTION GENERALE)
PREMIERE SESSION DE 1944
Les épreuves écrites du B.E. et du B.E.P.S. (Section Générale) de la 1re session de 1944 commenceront le mercredi 30 août à 8 h. (appel à 7 h. 30) dans les centres suivants :
Armentières : collège de garçons.
Avesnes : collège de garçons.
Bavay : collège moderne de garçons.
Bergues : cours complémentaires de garçons.
Avesnes-les-Aubert : candidates, école de garçons ; candidates, école de filles.
Condé : cours complémentaire de garçons.
Haveluy : école de garçons.
Guesnain : écoles de garçons et de filles.
Piers-en-Escrebœux : écoles de garçons et de filles.
Fournies : collège moderne de garçons.
Gondrecourt : collège moderne de filles.
Hautboutin : collège moderne de garçons.
Landreches : collège moderne de garçons.
Le Cateau : collège de garçons.
Le Quesnoy : collège de garçons.
Lille : garçons, lycée Faidherbe, Bd Carnot ; filles, collège technique V. Labbé, rue de Thiomyville.
Maubeuge : collège de garçons.
Roubaix : candidates, collège moderne de garçons Institut Turgot ; candidates, collège moderne de filles (Institut Sévigné).
St-Amand : collège de garçons.
Tourcoing : collège moderne de garçons.
Hérin : candidate, école de garçons (ancien centre de Valenciennes).
Petite-Forest : candidates, école de filles (ancien centre de Valenciennes).
Le centre d'Hazebrouck qui avait été primitivement prévu est supprimé. Les candidats inscrits à ce centre se rendront à Armentières, ou à Bergues.
Les candidats et candidates sont informés :
1° qu'ils pourront se présenter au centre le plus facilement accessible de leur résidence (seuls les candidats qui se sont fait régulièrement inscrire pourront composer). Ils se muniront d'une carte d'identité.
2° qu'ils doivent apporter du papier pour le dessin, jeudi 31 août, de 14 h. 30 à 16 h. 30.
3° que les jeunes filles devront se munir pour l'épreuve de couture, mercredi 30 août, de 17 h. 30 à 18 h. 30, d'un morceau de shirting ou de cretonne de 20x20 cm, de fil, aiguilles, ciseaux, etc.
4° qu'ils devront verser la somme de 10 francs pour les feuilles de composition qui leur seront distribuées. Ils apporteront en outre du brouillon, papier brouillon sans écriture, porte-plume, règle, encre noire et se muniront d'un manteau.
P. S. — Si par suite des alertes les épreuves ne peuvent se dérouler suivant l'horaire prévu, elles se continueront le samedi 1er septembre.

Certificats d'études classiques et modernes du 1er cycle

PREMIERE SESSION DE 1944
Les épreuves écrites commenceront le mercredi 30 août, à 8 h. 30 (appel à 8 h.) dans les centres suivants :
Armentières : collège de garçons.
Maizières : école de garçons.
Douai : lycée de filles.
Fournies : collège moderne de garçons.
Gondrecourt : collège moderne de filles.
Hazebrouck : collège de garçons.
Le Cateau : collège de garçons.
Lille : lycée Faidherbe.
Maubeuge : collège de garçons.
Roubaix : lycée de filles.
Saint-Amand : collège de garçons.
Tourcoing : collège de filles.
Hérin : école de filles.
Les candidats et candidates sont informés :
1° qu'ils pourront se présenter au centre le plus facilement accessible de leur résidence (seuls les candidats qui se sont fait régulièrement inscrire pourront composer). Ils se muniront d'une carte d'identité.
2° qu'ils devront apporter du papier pour le dessin (épreuve facultative).

TOURCOING

VOL D'UNE AUTOMOBILE

Le 21 août, à 20 h. 30, trois hommes se sont présentés au garage Dervaux, rue Ferdinand-Bouisson. En l'absence du propriétaire, ils ont déclaré qu'ils venaient de la part de M. Dervaux, prendre possession d'une voiture automobile, et se sont emparés d'une camionnette « Citroën ».

UN CAMION DISPARAIT

Hier, vers 10 h. 15, M. Gérard Vandecasteele, chauffeur d'auto, demeurant rue de Cassel, conducteur au service des Etablissements Samy Permand, avait stoppé son camion face au numéro 13 du boulevard de l'Égalité. Traversant, deux individus qui passaient, bondirent dans l'auto et démarèrent à toute allure. Le signalement de l'auto, qui a été diffusé par la police, permettra sans doute d'arrêter ces audacieux voleurs.

UNE ARRESTATION

A l'occasion d'une plainte déposée par M. Maurice Dennoulin, demeurant 8, rue Debuchy, pour vol contre inconnu d'une somme de 500 frs, la police a ouvert une enquête qui vient d'aboutir à l'arrestation de l'Alphonse Desmette, 37 ans, manœuvre, m. e. adressa.

ALLOCATION MILITAIRES

Le paiement pour le mois d'août en sera fait comme suit, à la perception de Tourcoing-Ouest, 44, rue Motte :
Lundi 28 août : matin, numéros 1 à 1.000 ; soir, de 1.001 à 1.900.
Mardi 29 : matin, 1.901 à 2.800 ; soir, 2.801 à 4.050.
Mercredi 30 : matin, 4.051 à 4.300 ; soir, de 4.301 au dernier.
Retardataires : jeudi 7 septembre, matin et soir.

Sociétés et Comités

U.N.C. — Groupe des A.C. du Sacré-Coeur : Dimanche 27 août, à 11 h. 30, en l'église du Sacré-Coeur, messe à la mémoire de Edouard Bessem, ancien combattant décédé. Tous les camarades du Groupe sont instamment priés d'y assister.
U.N.C. — Groupe des A.C. de la Terrasse : La Commission des Anciens Combattants du Groupe de la Terrasse invite ses adhérents à assister à la messe de Saint-Louis, dimanche 27 août, à 10 h., en l'église Saint-Louis et compte sur la présence de chacun.
F.S.T. — Amicale Vieux Travailleurs : Samedi 26 août, à 16 h., au siège, réunion de commission, service d'adhésions et cartes.

HALLUIN

TITRES DE RAVITAILLEMENT
La distribution se poursuivra le vendredi 25 août, salle de musique, à la mairie, suivant l'ordre numérique ci-après :
De 8 h. 30 à 9 h. 30, nos 10.001 à 10.800 ; de 9 h. 30 à 10 h. 30, nos 11.001 à 11.800 ; de 10 h. 30 à 11 h. 30, nos 11.801 à 11.900 ; de 11 h. 30 à 12 h. 30, nos 12.001 à 12.400 ; de 12 h. 30 à 13 h. 30, nos 12.401 à la fin.
Une désagréable surprise. — Samedi dernier, un ouvrier tailleur, Achille Ventevoel, domicilié rue de l'Est, à Menin, occupé comme manœuvre à la tannerie mécanique, chemin de la Grand'Ville, après avoir reçu son salaire hebdomadaire, soit la somme de 530 fr., avait placé celle-ci dans la poche intérieure de son veston et déposé ce dernier sur sa bicyclette, rangée dans le couloir de l'usine que dessert ce garage.
Son travail terminé, ayant un achat à régler, il se rendit au dépôt-vestiaire pour se munir de la somme nécessaire. En ouvrant son portefeuille, il eut la désagréable surprise de constater que sa paie avait disparu. N'ayant aucun soupçon sur ses camarades de travail, Ventevoel n'est d'autre ressource que de déposer plainte au commissariat qui ouvre une enquête.
Amicale des Prisonniers. — Il est rappelé aux adhérents de l'Amicale des Prisonniers de guerre qui n'auraient pas encore acquitté leur cotisation, qu'ils pourront le faire le samedi 26 août, de 9 à 12 heures, au siège, 42, rue Jean-Jaures.
Etat civil. — Décès : Alphonse Auvellik, 73 ans, époux de Marie Vanholsbecke 31, rue Henri-Ghesquière.

RONCO

Garage des Beccus. — Un arrêté préfectoral du 21 mai 1944 prescrit le curage des beccus de Neuville, de la Viscur et du Clinquet.
Les propriétaires riverains sont invités à procéder aux dits travaux de curage qui devront commencer le 1er septembre 1944 pour être terminés le 1er octobre 1944.
A l'expiration de ce délai, les retardataires seront considérés comme défaillants et les travaux seront exécutés d'office aux frais des intéressés.

MOUYAUX

Chute malencontreuse. — M. Arthur Cochet, 62 ans, demeurant 3, rue du Triez, à Mouvaux, occupé à la ferme Delannoy, 50, rue des Duriez, à Mouvaux, se trouvait au sommet d'une meule de blé quand il perdit l'équilibre par suite de
qui aura lieu le vendredi 1er septembre 1944, de 8 h. 30 à 10 h. 30 :
1° Qu'ils devront verser la somme de 10 francs pour les feuilles de composition qui leur seront distribuées. Ils apporteront en outre du brouillon, papier brouillon sans écriture, porte-plume, règle, encre noire, et se muniront d'un manteau.
L'épreuve facultative d'enseignement ménager n'aura pas lieu.
P. S. — Si par suite des alertes les épreuves ne peuvent se dérouler suivant l'horaire prévu, elles se continueront le samedi 2 septembre.

L'Égalité de Roubaix - Tourcoing

glissement de quelques boîtes et tomba de plusieurs mètres.

Il reçut les soins de M. le docteur Deloese qui releva une forte contusion de la base de l'hémithorax droit en arrière avec fracture de la 11e côte.

M. Cochet subira une incapacité de travail d'un mois.

Etat civil. — Naissance : Gérard Gontier, 8 bis, place de la Paix.
Chovaux. — Par ordre des autorités supérieures, les propriétaires détenteurs de chevaux de selle ou de trait doivent en faire la déclaration à la mairie, guichet 4, avant le 25 août, à midi.

La distribution des cartes de lait. — Elle aura lieu à la mairie, salle du ravitaillement, dans l'ordre suivant :
Vendredi 1er septembre, 8 à 11 h. 30, numéros 1 à 400 ; 14 à 17 h. 30, 401 à 800.
Samedi 2 septembre, 8 à 11 h. 30, 801 à 1.200.
Lundi 4 septembre, 8 à 11 h. 30, 1.201 à 1.600 ; 14 à 16 h. 30, 1.601 à 2.000.
Mardi 5 septembre, 8 à 11 h. 30, 2.001 à 2.400 ; 14 à 17 h. 30, 2.401 à 2.800.
Mercredi 6 septembre, 8 à 11 h. 30, 2.801 à la fin.
Jeudi 7 septembre, 8 à 11 h. 30, 14 à 17 h. 30, retardataires.
Se munir de la carte d'alimentation et de l'ancienne carte de lait. Les mères allaitant n'ayant pas fourni le certificat du docteur à la distribution des tickets de rationnement sont priées de le faire.

ROUBAIX

DEUX CYCLISTES EN ETAT D'IVRESSE SE TAMPONNENT

Hier, dans la soirée, deux cyclistes, en complet état d'ivresse, M. Robert Lesage, 33 ans, 113, rue du Fresnoy, et M. Raymond Bogaert, 32 ans, 44, rue de Cassel, sont entrés en collision à hauteur du pont Saint-Vincent-de-Paul. M. Robert Lesage a été fortement contusionné. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Callens, il a été reconduit à son domicile.

WATTERLOS

Vol d'une automobile. — Le 23 août, à 8 h. 30, quatre hommes se sont présentés au domicile de M. Monnet, épicier, et se sont fait remettre sa voiture automobile.

CROIX

La remise des tickets de rationnement pour Septembre se fera salle municipale des fêtes Grand-Place, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h., les samedi 26, lundi 28, mardi 29, mercredi 30 et jeudi 31 août :
1re journée. — Samedi 26 août : matin, avenue des Acacias, rues d'Alger, Arcole, Avenir, Bapaume (jusqu'à 22 inclus) ; après-midi, rues Bapaume (à partir du 23), Basse, Baudin, Belfort.
2e matin. — Rues Cl. Bernard, P. Bert, Berthelot, Bessemer, Blanche, Beaumont ; après-midi, rues du Boulevard, de la Briqueterie, Carotte, Carnot, Champs, Chasse.
3e matin. — Rues du Château, Chevreuil ; après-midi, rues Chicago, Colmar, Constantine, Consolation, de la Brasserie, Cornelle.
4e matin. — Rues de l'Allumette, avenue des Cottages, A. Courbet (jusqu'à 117 inclus) ; après-midi, Courbet (du 118 à la fin), Gréchet, Crenot.
Cartes de lait. — Les cartes re-

LA REMISE DES TICKETS DE RAVITAILLEMENT

La remise des tickets de rationnement pour Septembre se fera salle municipale des fêtes Grand-Place, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h., les samedi 26, lundi 28, mardi 29, mercredi 30 et jeudi 31 août :
1re journée. — Samedi 26 août : matin, avenue des Acacias, rues d'Alger, Arcole, Avenir, Bapaume (jusqu'à 22 inclus) ; après-midi, rues Bapaume (à partir du 23), Basse, Baudin, Belfort.
2e matin. — Rues Cl. Bernard, P. Bert, Berthelot, Bessemer, Blanche, Beaumont ; après-midi, rues du Boulevard, de la Briqueterie, Carotte, Carnot, Champs, Chasse.
3e matin. — Rues du Château, Chevreuil ; après-midi, rues Chicago, Colmar, Constantine, Consolation, de la Brasserie, Cornelle.
4e matin. — Rues de l'Allumette, avenue des Cottages, A. Courbet (jusqu'à 117 inclus) ; après-midi, Courbet (du 118 à la fin), Gréchet, Crenot.
Cartes de lait. — Les cartes re-

VERS L'UNIQUE

par Max DU VEUZIT

— Où voulez-vous que je prenne, ce soir, une remplaçante ?
— Vous avez téléphoné aux agences ?
— Ripouche s'en occupe.
— Je ne crois pas que vous dénicheriez, à Paris, à cette heure-ci, une artiste capable de chanter le troisième acte de Lucie, observa le grand ténor, qui venait de rejoindre le groupe enlevé. Et à l'Opéra ?
— Il y aurait eu Delmas, mais elle chante ce soir... Chavel est à Nice ; Marie Gray est à Bruxelles... Lyane Belle, peut-être, en encore ?
— Vous croyez ? Enfin, on pourrait voir.
— Non, j'y pense elle est malade, c'est inutile !
— Tout de même, voyons, à Paris ?
— Je vous défie de trouver, tout de suite, quelqu'un pour chanter Lucie... Je parie qu'il faut au moins deux heures pour avoir l'artiste voulue.
— Je ne demande pas qu'elle remplace Bacri, évidemment. Mais quelqu'un susceptible, seulement, de tenir le rôle.

Camouflez vos lumières

Dans la nuit du 24 au 25 Août, le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 20 h. 45 à 6 h. 55.

misés aux bénéficiaires pendant les cinq jours de la distribution des titres de rationnement pour Septembre à la Salle des Fêtes. Il est expressément recommandé aux titulaires de retirer leur carte pendant ces cinq jours. Il ne sera pas prévu de séance pour les retardataires et il sera inutile de se présenter les jours qui suivront au guichet de la Mairie.

Changements de Catégorie. — Les consommateurs nés en Septembre 1941, Septembre 1936, Septembre 1931, Septembre 1923, Septembre 1874 changeant de catégorie à dater de la délivrance des feuilles pour Septembre qui se soit le jour de leur anniversaire. Ils devront donc faire procéder à l'échange de leur carte. Cet échange sera fait à la « table des suppléments ». Ils devront obtenir la carte et la feuille de coupons correspondant à la nouvelle catégorie à laquelle ils appartiennent par leur âge.

Travailleurs lourds. — Contre la présentation de la carte spéciale dite de « travailleur lourd » revêtue du visa de l'employeur pour Septembre, les travailleurs lourds reçoivent en plus des feuilles ordinaires le supplément « T.L. ».

LES FUNERAILLES DE MM. SIMON ET BREVENS

Mercredi, à 10 h., en l'église St-Pierre, ont eu lieu les funérailles de M. André Simon, négociant en fromages et de son commis, M. Joseph Brevens âgé respectivement de 38 et 43 ans, tous deux décédés dans les circonstances dramatiques que nous avons relatées.

La levée des corps fut faite à la chapelle funéraire de l'église, par M. Jabbé Lefebvre.

Parmi les nombreuses couronnes et gerbes de fleurs, nous avons remarqué celles des Associations en fromages, de la Fédération des commerçants de produits laitiers, des Anciens de la J.C.

Le deuil était conduit par les familles des victimes.

L'assistance était considérable, toute la population du quartier avait tenu à assister à la cérémonie, témoignant ainsi sa vive sympathie aux familles frappées et douloureusement dans leurs affections.

Nous avons remarqué tout particulièrement des délégations de la Jeunesse Catholique de la paroisse et de la Fédération de Roubaix de différentes sociétés de la Ville.

On remarquait, en outre, la présence de MM. Edouard Roussel, sénateur ; L. Lierman, ancien député ; H. Destailleur, maire de Wasquehal ; Vandens, maire et vicaire, adjoint au maire de Croix.

A l'issue de la cérémonie, des discours furent prononcés par MM. Henri Guillaume, président de la chorale de Jeunes et Maurice Danhier, au nom des anciens de la J.C.

WASQUEHAL

LES TICKETS DE RAVITAILLEMENT DU CAPREAU

La remise des divers tickets de rationnement pour le mois de septembre, aux consommateurs du Capreau, aura lieu à la salle des fêtes, rue Jean-Macé dans l'ordre suivant :
Samedi 26 août, de 14 à 17 h., pour la rue Jean-Jaures, Cité Motte, Chemin des Serres, Chemin du Halage, rue Louise-Michel, Cité l'Avenir, Cité l'Union, rues Voltaire, du Triez, Avenue Lyautey, Quai des Al-Més, rues Lamartine, Costes, de Mouvaux.

Lundi 26, de 8 h. 30 à 11 h. 30, pour la rue God. l'Avenue Osmenbeau, rues de l'Abbe-Lemire, Guyonmer, Guibaud, Alexandre-Ribot, des Soles, Targot, Christophe-Colum, Madrau et Cité Laborieuse.
Mardi 27, de 8 h. 30 à 11 h. 30, pour les rues de Beugnot, du Fanz, sentier de l'Allumette, rues Clément Béchune, Alexandre-Dubois, Clémentine - Duriez de Mulhouse, des Champs, des Fleurs de Colmar, Aristide-Briand sentier des Eriques, quai des Canotiers, chemin de la Planche-au-Riez, cité de la Renaissance, rue Jacquart, Oh-Diescluse, Testelin, Cour Lepers et rue Watteau, et de 14 à 17 h., pour la rue de Tourcoing sentier du Canal, rues Carpeaux, Eugène-Guillaume, Cocheux, Faveux, La Fontaine, de la Sclerie et Rosa-Bonheur.

LES BELLES FAMILLES FRANÇAISES

Le petit Jean-Claude Muylle, qui vient de voir le jour à la maison paternelle sine 151, rue Carpeaux, dans le quartier du Capreau, est le neuvième enfant d'une belle famille ouvrière.

L'heureux papa, M. Eugène Muylle, qui est né à Mouvaux, le 19 août 1904, est occupé comme manœuvre à la maison Gaydet et Cie, à Roubaix, et a contracté mariage à Roubaix, le 1er décembre 1923 avec Mlle Suzanne Declercq née à Roubaix, le 15 février 1906.

De cette union, neuf enfants sont vivants sont venus égayer ce beau foyer ouvrier. Ce sont : Henri, Taine, né à Roubaix, le 7 mai 1921 ; Suzanne, née dans la même ville le 29 mai 1926. Les sept derniers bambins sont tous nés à Wasquehal. C'est d'abord la petite Jeanine, née le 18 janvier 1931 ; Gérard, du 29 août 1934 ; André, née le 3 juin 1936 ; Eugène, né le 28 novembre 1937 ; Francine, née le 25 février 1939 ; Pierre, né le 3 novembre 1942, et enfin le dernier né Jean-Claude, du 22 août 1944.

Il va sans dire que M. et Mme Muylle-Declercq font partie de l'Union des familles nombreuses du Capreau et qu'une petite fête sera organisée en famille, avec des moyens de fortune appropriés aux circonstances actuelles lors de la cérémonie du baptême qui aura lieu en l'église Saint-Clément du Capreau dans une douzaine de jours.

Une brave petite fille. — Au cours de la journée de mardi, la petite Maricette Doulliez, 12 ans, demeurant à la rue de l'Abbe-Lemire, à Wasquehal, a trouvé dans la rue Voltaire, un billet de banque qu'elle s'est empressée d'aller porter au Commissariat de police.

Chez les Mutuels du Travail. — Les invalides du travail de Croix-Wasquehal et Fiers-Breucq sont avisés que la permanence fonctionnera au siège 47 rue de Montceau, à Croix, dimanche 27 août de 10 h. à midi.

Les soupes populaires. — Les inscriptions seront reçues vendredi, de 14 h. à 16 h. 30, à la salle des fêtes, rue de Roubaix, pour le Capreau et la Planche-au-Riez, et samedi, de 8 h. 30 à 11 h. 30, à la salle des fêtes rue Jean-Macé pour le Centre et le Noir-Bonnet.

Etat civil. — Naissance : Jean-Claude Muylle, 151, rue Carpeaux.

LVS

Avis aux cultivateurs. — Les cultivateurs sont avisés que le ramassage des volailles aura lieu le vendredi 25 août, de 11 h à midi, à l'école des garçons, rue de la Mairie.

Mutités. — Réunion chez Jean Motte, rue de la Mairie, dimanche 27 août, à 17 h.

ÉCHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Vendredi 25 août 1944. — Soleil : Lever à 6 h. 58. — Coucher à 20 h. 47. — Aujourd'hui : Saint-Louis. — Demain : Saint-Eustache.

A - B - C - D
Imprimerie du Revue du Mars
188, rue de Paris, LILLE
Le gérant : César PESEZ

— Rien !
— Partirez-vous le ténor.
— Que disent les agences ?
— Nous aurions dû prévoir une remplaçante.
— Evidemment, on aurait dû ; mais pouvait-on attendre ça de Sylvaine Bacri !
Il lança une demi-douzaine de jurons énergiques.
Puis soudain, plus calme :
— Voyons, voyons il ne s'agit pas de perdre la tête. La question est de savoir s'il y a une chanteuse susceptible de s'en tirer n'importe comment, on ferait une annonce pour demander l'indulgence du public. Vite, Ripouche, retéléphonez et précisez : N'importe laquelle.
— Eh bien, ça va être grif pour nous, dit le ténor au baryton.
— Très amusant !
Isabelle avait écouté ces répliques avec désolation. Elle en aurait pleuré ! Lucie de Lamermoor se serait pas joué !
Soudain, comme le directeur parlait de prendre n'importe qui, elle eut un élan vers "il".
— Moi ! moi ! cria-t-elle sans réfléchir. Je connais le rôle. Je suis là, si vous voulez. Je puis chanter Lucie !
A peine avait-elle parlé qu'elle rougit jusqu'aux oreilles, se demandant comment elle avait osé faire une telle proposition. (14 suite)